

ZEGERS'INFOS





Mot d'Accueil

Mesdames, Messieurs, Chers lecteurs

L'ensemble de la commission chargée de l'élaboration du journal communal, se joint à nous, pour vous souhaiter un bon été 2013 ensoleillé.

En 2009, un site internet sur Zegerscappel était en construction. Un moyen de communication supplémentaire pour valoriser notre patrimoine, notre environnement, les Femmes et Hommes qui font la vie de notre village. La fierté essentielle de ce projet a été réalisée entièrement par des zegerscappelais. Cependant, il a eu un passage à vide et nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui la réactualisation de ce site grâce à l'aide de Jean Pierre Mille qui a bien voulu mettre à jour ce site indispensable aujourd'hui pour promouvoir notre village.

Si vous voulez apporter des informations pour compléter ce site, veuillez le faire savoir au secrétariat de la mairie.

Pour la commission communication, C.Comyn et J.Devulder .

Dates à retenir

- 30 Mai : Réunion du Club des Aînés
- 16 Juin : Brocante
- 19 Juin : Encombrants
- 22 Juin : Fête de l'école
- 27 Juin : Réunion du Club des Aînés
- 6 Juillet : Soirée du Foot
- Du 6 au 14 Juillet : Neuvaine Saint Bonaventure
- Du 15 Juillet au 16 Août : Centre Aéré
- Jeudi 25 Juillet : Réunion du Club des Aînés
- Mardi 13 Août : Don du sang
- Vendredi 16 Août : Fête du Centre
- Jeudi 29 Août : Réunion du Club des Aînés
- Samedi 31 Août : Ducasse
- Mercredi 4 Septembre : Repas de ducasse des Aînés



Le mot du Maire

Début avril, le budget 2013 a été voté par la municipalité.

L'investissement le plus important prévu cette année concerne les travaux consacrés à l'entretien de notre église. Sur les conseils du percepteur, ils seront entièrement réalisés en autofinancement et représentent une bonne partie des dépenses d'investissement soit 206 000 €. Un dossier a été déposé auprès du Conseil Général afin d'obtenir une subvention car notre église est inscrite aux Bâtiments de France.

La municipalité va également solliciter la Fondation du Patrimoine. Cet organisme privé et indépendant a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Une fois le dossier retenu, un appel aux dons auprès de la population peut être engagée ; ces dons sont déductibles des impôts et l'aide de la Fondation du Patrimoine varie en fonction de la somme récoltée pour la restauration de l'église. De plus amples renseignements seront donnés dans la prochaine édition.

Il s'agit de notre patrimoine ; patrimoine que nous avons le devoir de sauvegarder afin de le transmettre, avec son histoire, aux générations futures.

Ce chantier limite ou reporte donc les autres projets. Car, il est prudent d'avoir des réserves pour des dépenses imprévues comme le renouvellement de matériel usagé, l'entretien courant des bâtiments... Une étude est d'ailleurs en cours pour chiffrer la rénovation du revêtement du City Stade et y installer des pare-ballons.

Enfin, pour les beaux jours, le terrain près de la cantine sera aménagé avec l'installation de jeux et de bancs.

Béatrice RYCKEBUSCH

Etat Civil

Naissances :

- Noé WIEL de Grégory WIEL et Nathalie TOURSEL
- Lenny BEUGNIEZ de Benoît BEUGNIEZ et Mylène VIVIER
- Lucas MILLIOT de Adrien MILLIOT et Marion VANACKER
- Clara SORRANT- PRIGENT de Jean SORRANT- PRIGENT et Francesca LASALLE
- Maya QUETSTROEY de Rémy PARENT-BECUWE et Mélissa QUETSTROEY
- Nicky LETERME de Franck LETERME et Linda TAQUET
- Hugo SCHRAEN de Grégory SCHRAEN et Lydie DUHAUT
- Tyméo VANDAPEL de Benoît VANDAPEL et Christine CACHEUX

Mariage :

- Christophe DUTHILLEUL et Sophie SCHUTT

Décès :

- Simonne SALOME
- Frédéric BOUCQUELET



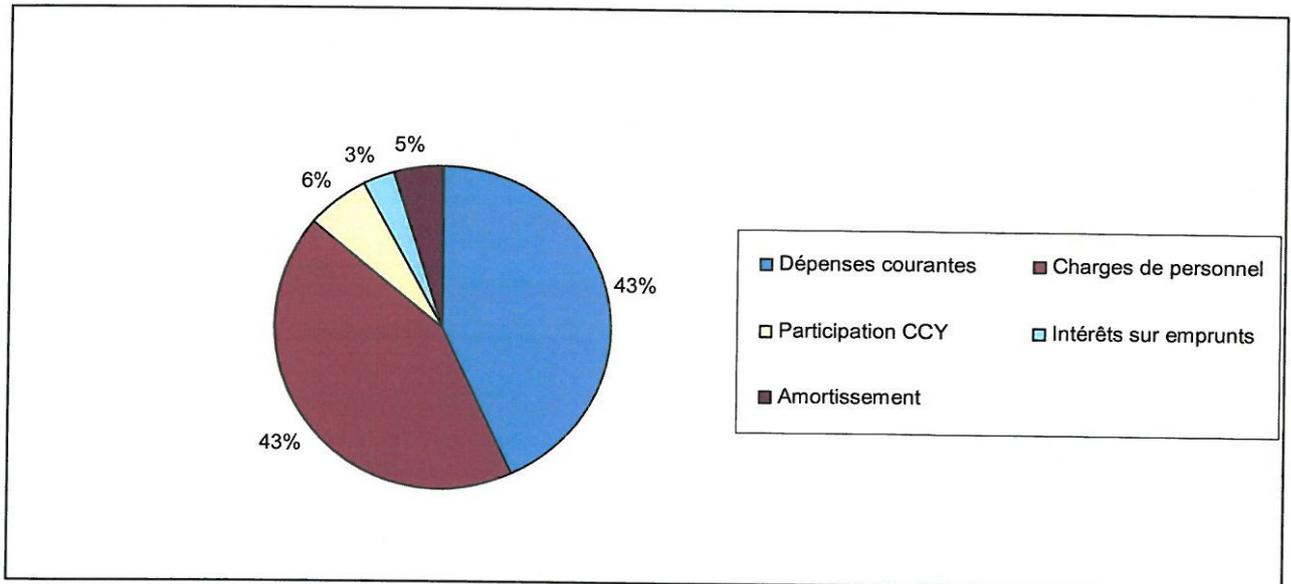
Relevé des décisions du Conseil municipal du 26 février 2013

Vote des comptes administratifs de la commune et de la régie de transport 2012

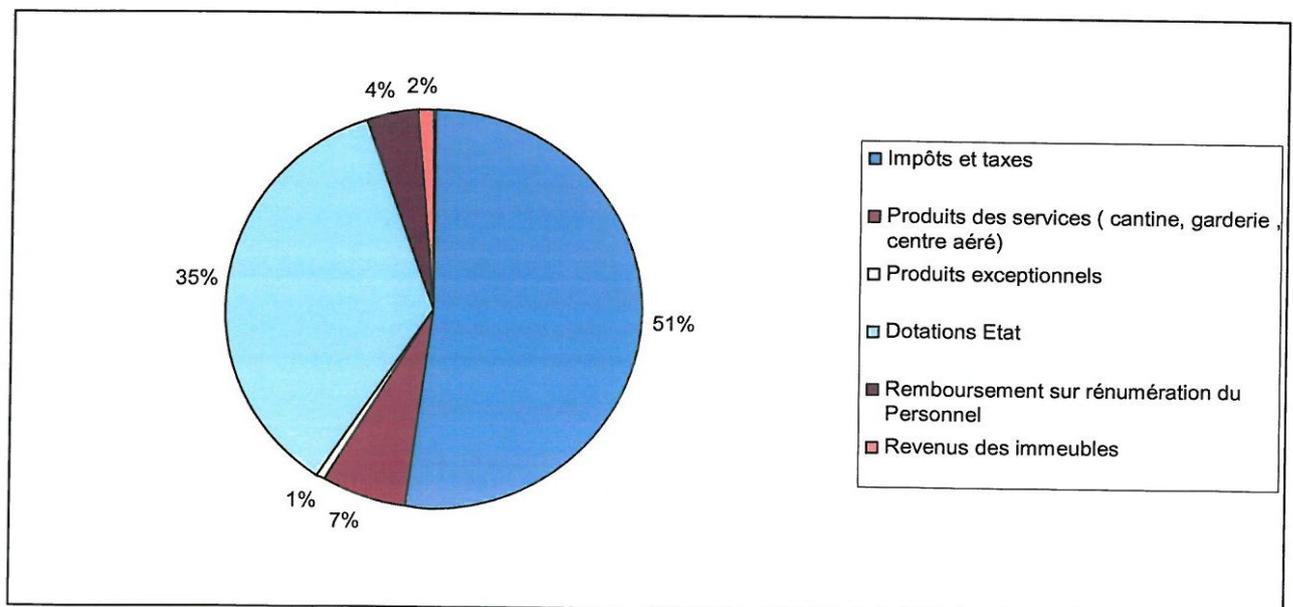
Commune

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
RECETTES		
Titre de recettes émis	879 064.31	177 012.59
DEPENSES		
Mandats émis	694 821.60	146 915.12
Résultat de l'exercice	184 242.71	30 097.47

Les dépenses de fonctionnement 2012 d'un montant de 694 821.60 € se répartissent comme suit :



Les recettes d'investissement 2012 d'un montant de 879 064.31 € sont les suivantes :



La régie de transport s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 9 245,63 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de la commune et de la régie des transports 2012. Il en est de même pour les comptes de gestion.

Les résultats de l'exercice 2012 soit 373 001 € seront affectés au budget 2013.

Ouverture des crédits en section d'investissement

Certaines dépenses ont été engagées avant le vote du budget :

Remplacement de la porte de la sacristie pour un montant de 2 000 €

Scie sauteuse : pour un montant de 240 €

Deux sèches linge : pour un montant de 810 €

Remplacement du moteur de tintement de cloche à l'église pour un montant de 4 300 €

Les investissements prévus pour l'année 2013 :

Eglise : Le marché va débuter courant avril 2013. Il va s'effectuer en 2 tranches. Une tranche sur le budget 2013 et une tranche sur le budget 2014, en autofinancement. Montant total de la tranche 1 : 206 000 €

Travaux sur chauffage à l'école : 1 654,07 €

Mise aux normes des buts de l'ancien terrain de football : environ 2 000 €

Achat d'une tondeuse : 1 000 €

Achat de matériel pour la mairie : 400 €

Des devis sont en cours pour des travaux au Patronage, à la salle des loisirs, et sur le City stade.

Réforme des rythmes scolaires

Compte tenu de la nécessité de mener une réflexion sur l'aménagement du temps scolaire, entre les différents acteurs : commune, parents d'élèves et enseignants, le conseil municipal décide à l'unanimité de demander une dérogation afin d'appliquer cette réforme pour la rentrée scolaire 2014-2015.

Vente de biens communaux

Dans le cadre des enchères réservées aux collectivités, le conseil propose de vendre :

les anciennes chaises de la salle polyvalente au tarif de 8 euros

le pulvérisateur à 100 euros

la hotte en inox : 500 euros

le broyeur d'accotement : 3 000 euros

RD 928

Madame le Maire informe les conseillers des futurs travaux de mise en sécurité de la route D928. Il s'agit d'un dossier « Cadre de Vie » porté par la Communauté de Communes de l'Yser. L'étude est en cours avec le cabinet Pergame de Roubaix. Les différentes propositions seront présentées lors d'une séance de conseil municipal. Les travaux sont prévus pour l'année 2014.

Relevé des décisions du Conseil municipal du 5 avril 2013

Vote du taux des taxes directes locales

Madame le Maire rappelle à l'assemblée, l'habitude prise par le Conseil Municipal d'augmenter les taux des taxes directes locales une année sur deux et qu'en 2012 ceux-ci n'avaient pas été augmentés.

Après avoir pris connaissance des simulations établies, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité d'une augmentation de 1.50 % des taxes. Ces taux sont, en moyenne, plus bas que ceux des villages voisins.

	Taux 2012	Taux 2013
Taxe habitation	14.53%	14.75%
Taxe foncière bâti	11.75%	11.93%
Taxe foncière non bâti	52.52%	53.31%

Vote du budget de la régie de transport 2012

Le budget de la régie de transport est prévu en équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 12 354 €.

Vote du budget primitif de la commune

Pour 2013, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 1 049 039,63 € ; la section d'investissement pour un montant de 378 758,21 €.

Mme le Maire fait remarquer que la décision de limiter l'éclairage public a permis une économie de 63 % du montant de la facture d'électricité pour ce secteur. Les horloges de programmation sont amorties par le biais de ces économies.

Un point sur les subventions aux associations est effectué. Après présentation d'un dossier de demande de subvention, la commission a décidé le renouvellement de celle-ci à l'identique pour la majorité des associations, 4 d'entre elles se voient octroyer une subvention plus importante, une autre a un montant inférieur et une association n'en n'a plus faute de dossier.

Une proposition d'investissement pour 2013 concernant la réfection du plateau multisports a retenu l'attention du Conseil Municipal. Un dossier de subvention va être établie.

Le conseil Municipal délibère favorablement, et approuve à l'unanimité le budget primitif 2013 de la commune.

Etude cadre de vie pour la route de St Omer

La proposition du cabinet Pergame est étudiée. Il s'agit d'intégrer les lotissements dans l'agglomération et de définir le tronçon à aménager. Le projet doit prévoir, pour le conseil municipal, des moyens pour ralentir la circulation entre les deux entrées d'agglomération. Une étude menée par le Conseil général, du 5 au 11 mars 2013, a révélé que 4000 à 4800 véhicules par jour circulent sur cette voie et que 60 % de ceux-ci sont en excès de vitesse. Un aménagement paysager sur un côté et un chemin piétonnier seront également prévus.

Du côté de nos commerçants ...



La vie locale



Le 15 janvier 2013 « Vœux du ZENITH et accueil des nouveaux commerçants »



Lors de la journée client du 16 mars les commerçants ont distribué des sacs « chez nous vous avez la côte »

L'Assemblée générale s'est déroulée le 26 mars 2013

- Bilan moral
- Bilan d'activité
- Bilan financier lu par Laurence notre trésorière



A Pâques les commerçants du ZENITH ont offert des chocolats aux clients.

A la fête des Mères, distributions de roses à nos chères mamans.

À la fête des Pères, (du 1 au 16 juin) dans le cadre de « l'année du patrimoine avec le ZENITH », des Pass Culturel seront à gagner chez chaque commerçant.



Coiffure Nath'if
Possibilité de U.V.
10 + 2 séances gratuites = 60 euros

BECUE BOISSONS
DEGUSTATION DE WHISKY les 7 et 8 juin



LES CONGES D'ETE DE NOS COMMERCANTS

- Coiffure Laurence : Pas de fermeture
- Coiffure Nath'if : du 4 août au 22 août inclus
- Mercerie Edith : du 26 juillet au 12 août inclus
- Bécue Boissons : du 18 au 27 août
- Boucherie Talleu : Pas de fermeture programmée
- Café le Monocle : Pas de fermeture programmée
- Chez Marie Pierre : du 13 au 19 août et du 9 au 23 septembre



BAR **LE MONOCLE** CAFE

NOUVEAU A ZEGERSCAPPEL
A PARTIR DU 21 Mai 2013

Friterie sur place ou à emporter

Mardi, Jeudi et Vendredi Midi à partir de 11h30
Mardi soir
Samedi soir
Dimanche soir
à partir de 18h30



Sandwich, américain, hamburger, snack

Frites Fraîches



26 Grand Place - 59470 ZEGERSCAPPEL

Nouveau



Accompagnement & Démarches Funéraires

Pompes Funèbres Eric Waeselynck

Tél/Fax 03 28 48 45 25
Port.: 07 87 89 31 84

35 rue morseley
59470 Zégerscappel
(habilitation13-59-1027)

magasin:
26 rue Paul Gosset
59285 Arnèke

- ✕ Organisation des obsèques
- ✕ Prise en charge de toutes formalités liées aux obsèques
 - ✕ Crémation
 - ✕ Plaques et fleurs artificielles
 - ✕ Fourniture et pose de caveaux
 - ✕ Fourniture et pose de monuments
 - ✕ Entretien de sépultures
 - ✕ Fleurissement de tombes
- ✕ Fourniture de photos en porcelaine ou conception de plaques funéraires personnalisées

Nouveau →

ACCOMPAGNEMENT & DÉMARCHES FUNÉRAIRES

Pompes Funèbres Eric Waeselynck

Du 24 juin au 10 juillet, Participation des Artisans et Commerçants du ZENITH en partenariat avec l'office de tourisme de Wormhout, « Nos géants de Flandres sont en fête »



Office de Tourisme de Wormhout



Du 24 juin au 10 Juillet 2013

Nos Géants des Flandres sont en Fête

Le Mitron a 80 Ans

Trouvez dans les vitrines des Artisans et Commerçants du ZENITH et à l'Office Municipal de Tourisme, la lettre pour reconstituer la phrase mystère.

Déposez votre coupon réponse chez un artisan, commerçant du Zénith ou à l'Office municipal de Tourisme de Wormhout.

Gagnez une figurine du mitron, dictionnaire des Géants...

Coupon-réponse au verso

Un événement à ZEGERSCAPPEL, chez un de nos Commerçants



Denis Talleu, 16 ans, fait la fierté de Patricia et Thierry, ses parents, artisans bouchers au 3, rue de la Poste. Leur fils est lauréat du concours du meilleur apprenti boucher de France, niveau régional « Une réelle satisfaction et la preuve que nous ne sommes pas si mauvais que cela dans le domaine de la transmission des savoir-faire artisanaux », lance le papa. Denis met un bémol à l'enthousiasme de son père : « Je termine 4e sur 800 candidats. Je suis un peu déçu. Je me suis battu en espérant terminer sur le podium. C'était mon rêve. » Mais, relativise-t-il, « Ce n'est qu'une première étape, je n'en resterai pas là. »

Quel est votre parcours ? « Titulaire du brevet des collèges, je débute un contrat d'apprentissage en boucherie dans l'entreprise familiale en septembre 2011. C'est une formation en alternance, trois semaines chez le maître de stage et une à l'université régionale des métiers de l'artisanat à Calais. Notre professeur a opéré une première sélection. Nous étions 800 présélectionnés dans la région. Seuls huit candidats étaient retenus pour la finale. »

Comment s'est déroulé le concours ? « Quand la nouvelle de ma sélection est tombée, j'ai senti petit à petit le stress monter. Les épreuves qui nous attendaient n'étaient pas évidentes, il fallait réaliser des choses inhabituelles pour nous, débutants. Avant le concours, j'avais beaucoup de mal à trouver le sommeil, je pensais au déroulement de cette journée capitale pour moi et, bizarrement, le jour de l'épreuve, le stress avait disparu. J'avais beaucoup interrogé mon maître de stage pour obtenir des astuces afin de convaincre le jury composé de professionnels de la boucherie, forcément des connaisseurs maîtrisant parfaitement les techniques et qui, nous avait-on dit, étaient sans pitié ! »

Qu'avez-vous dû réaliser ? « Trois pièces de viande étaient à travailler : un gigot d'agneau, une épaule de bœuf et un collier de veau. Il fallait assurer le désossage, le dénervage, le parage, le ficelage, la décoration suivie d'une présentation. Très rapidement, les derniers conseils donnés par mon père me sont revenus à l'esprit ; je me suis appliqué afin d'assurer une prestation parfaite. Dans ce genre d'épreuve, on apprend énormément. On est confronté à d'autres candidats qui utilisent des techniques un peu différentes, c'est formateur, je ne regrette rien ! »

Être en formation chez ses parents, est-ce une chance ou un handicap ? « Une chance pour moi, je peux encore discuter de certains aspects de la profession en famille, mais je suis convaincu que mon père est plus strict avec moi qu'il ne le serait avec un salarié ordinaire. Ce n'est pas grave, c'est pour mieux progresser. »

LA VOIX DU NORD - Mercredi 17 avril 2013

Nous tenons à remercier nos fidèles clients sur qui nous pouvons compter et grâce à vous, le commerce de proximité se maintiendra.

Nom.....Prénom

Adresse

Code postalVille.....

Tel :.....

-----•

QUESTIONS SUBSIDIAIRES :

Combien y aura-t-il de participants ? _____

Combien y aura-t-il de bonnes réponses ? _____

Ne pas jeter sur la voie publique



Le comité des fêtes

Le coin fêtes

Retour sur l'Assemblée Générale du 25 janvier :

elle a réuni les membres du comité, les bénévoles actifs, C.Comyn, adjointe aux fêtes, J. Devulder, adjoint aux associations, B.Ryckebusch, maire.

C'était l'occasion pour l'ensemble de l'assemblée de passer en revue au travers d'un diaporama, les moments forts des fêtes organisées en 2012, de présenter les comptes (qui se soldent par un léger excédent) et le calendrier des festivités 2013 :

le 21 avril, théâtre , **le 27 avril**, banquet des aînés ; **le 16 juin**, brocante-animations de rue ; **les 31 août -1 et 2 septembre** : ducasse avec le samedi soir un repas -spectacle « les années Nostalgie » avec Patrick Amate » animateur connu de l'émission « Fa Si La Chanter », le dimanche spectacle de rue « le Romain Michel Street Chaud » un trio de saltimbanques rêve d'un voyage à Las Vegas et comme par hasard , tombe en panne dans la commune de Zegerscappel ; **le 6 octobre**, la troisième édition de la fête du Haricot avec son marché fermier, des artisans des Flandres et les moyens de locomotion d'hier et d'aujourd'hui ; **le 8 novembre**, la Saint-Martin.

C. Comyn a remercié les bénévoles qui travaillent dans un climat convivial, qui ont la volonté « de bien faire » pour le village. Après une année de fonctionnement sans président, des pilotes avaient été nommés pour mener à bien toutes les animations de l'année. Ce fut chose faite. Cette année 2013 commence avec davantage de mobilisation; le bureau se compose de Jean Luc Warembourg président, de Jean Louis Verove et Thierry Sipieter, vice-présidents. E .Comyn, trésorier, M.Ghekiere, secrétaire, JM Dewaele, président d'honneur ont été reconduits dans leurs fonctions.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié fort sympathique.



Malgré un temps ensoleillé, 150 personnes ont assisté à cette représentation. La troupe dunkerquoise « Les Blues Sisters » ont captivé leur public par une comédie déjantée où 6 personnages atteints de troubles obsessionnels compulsifs se retrouvent coincés dans la salle d'attente du docteur Stern, grand spécialiste des TOC.

Banquet des aînés 2013 :

Le Comité des fêtes avec le soutien de la municipalité a organisé le **Samedi 27 avril** le traditionnel banquet des aînés animé par Olivier à la salle polyvalente.



Brocante le dimanche 16 juin :

Toute la journée des animations auront lieu le long du parcours et sur la place.

La brocante aura lieu dans les rues : de Bollezeele (moitié de rue), de la mairie, chemin de Cassel (une partie), d'Ypres (moitié de rue), de la poste, rue du Maréchal Leclercq, et autour de la cantine (rue Dominique Doncre), Grand place. Le comité des fêtes installera une buvette devant la cantine.

Le comité renouvelle la gratuité des emplacements

Inscriptions en mairie aux heures d'ouverture habituelles (pas de réservation par téléphone):

. du 3 au 7 juin uniquement pour les personnes souhaitant réserver un emplacement devant chez elles.

. du 10 au 15 juin pour les autres.

Inscription possible le matin de la brocante avant 8 h 00.

Quelques révélations sur la troisième fête du haricot du 6 octobre 2013

Un des thèmes majeurs en dehors de la culture du haricot sera cette année **les moyens de transports d'hier et d'aujourd'hui**.

NOUVEAUTE : 1^{er} cross Duathlon du haricot aura lieu ce matin là (voir affiche ci jointe)

Cette épreuve comprend :

- une 1ère course à pied (6 kms)
- une 2ème course en VTT (20 kms)
- et une dernière course à pied (3 kms).

Pour cela, il a fallu demander des autorisations de certains agriculteurs, de 2 communes voisines et avec ce projet, nous avons été très bien accueillis.

Merci à vous.

Nous avons également mobilisé l'ASZ (Avenir Sportif Zegerscappellois) et l'Amicale des sapeurs pompiers pour nous aider dans la réalisation de ce projet.

Merci pour leur participation.

Si vous souhaitez nous rejoindre par votre soutien, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour le comité des fêtes
Chantal COMYN



Dimanche 6 octobre 2013
3ème fête du Haricot

ZEGERSCAPPEL / ERINGHEM / PITGAM

1^{ER}
CROSS DUATHLON
DU HARICOT

DIMANCHE
6 OCTOBRE 2013



conception du visuel Guy GERVAIS



Du côté de nos écoliers

L'organisation de la rentrée 2013 se prépare déjà.
Voici quelques informations pour préparer au mieux la rentrée 2013-2014 :

Préparation de la rentrée scolaire 2013/2014

La réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée de septembre 2014. Il n'y aura pas de changement pour la rentrée 2013.

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu : **le mardi 3 septembre 2013.**

Horaires de l'école :

pour les entrées : de 8 h 50 – 9 h 00 13 h 20 à 13 h 30

pour les sorties : 12 h 00 - 16 h 30

Service de garderie périscolaire :

fonctionnera dès le 2 septembre.

L'inscription se fait en Mairie.

Se rapprocher de Mme Annie Debaeke pour plus d'informations aux jours et heures de fonctionnement (7.30 / 9.00 le matin et 16.30 / 18.30 le soir)

Accueil à la maternelle et pour les nouveaux usagers :

Le 1^{er} jour à la maternelle ou dans une nouvelle école étant parfois un moment délicat à passer, il est permis aux parents d'accompagner leurs enfants dans la cour de l'école jusqu'à l'heure de l'entrée en classe.

Une réunion de rentrée sera rapidement organisée par les enseignants afin de faire connaissance et d'expliquer le fonctionnement détaillé de chacune des classes de l'école.

Cantine Scolaire :

Le service de restauration scolaire est un service municipal. Par conséquent il est recommandé de se rapprocher des services de la Mairie pour procéder à l'inscription des enfants qui mangeront à la cantine.



Inscriptions...

A quel âge ?

L'école maternelle n'est pas obligatoire. Elle est gratuite. Les enfants français et étrangers peuvent y être accueillis à 2 ans. Ils peuvent également être admis **dans la limite des places disponibles** s'ils **ont atteint l'âge de deux ans** au jour de la rentrée

scolaire, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Ils y restent jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent **l'âge de six ans.**



Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez demander une dérogation à votre mairie.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une école située dans une autre commune que celle où vous résidez, vous devez vous adresser à la mairie de la commune d'accueil.

Cet accueil peut vous être refusé lorsqu'il s'agit d'une première inscription dans la commune, sauf si la demande est justifiée par l'absence d'école dans la commune de résidence ou par certaines situations particulières.

Quelles démarches ?

Première étape :

Il faut vous présenter en mairie pour effectuer l'inscription.

Il faut vous munir :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat de radiation si votre enfant change d'école.

Deuxième étape :

Il faut vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Du certificat d'inscription fourni par la mairie.
- du certificat de radiation si votre enfant change d'école.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Inscription après un changement de domicile

Prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant.

Il vous remettra un certificat de radiation.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires,
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.

Petit retour sur cette année 2012-2013

De nombreuses sorties et interventions ont eu lieu ou verront le jour d'ici la fin de l'année :

- Spectacle des trois chardons pour les maternelles
- Visite du musée de l'estampe et du dessin à Gravelines : CE2/CM1
- Initiation au djembé avec Marcel pour les classes de CE1/CE2 MS
- Spectacle de marionnettes pour les maternelles
- Visite du PLUS à Cappelle la grande : CM2 CE2/CM1
- Visite du moulin à Villeneuve d'Ascq : CP CE2/CM1
- Visite du musée du Louvre-Lens et du parc zoologique de Lille : CP CE1/ CE2
- Visite du château de Chantilly et de Paris : CM

Nous tenons à remercier la municipalité et l'association Zoé pour leur confiance et leur soutien logistique (bus municipal) et financier.

Le Centre de Loisirs



VIVE LES VACANCES

Accueil de loisirs été 2013 sur les thèmes des

«DESSINS ANIMES »

et

« DES BANDES DESSINEES »

Pour les enfants à partir de 4 ans jusque 12 ans

du 15 juillet au 16 août 2013

Soit 5 semaines : de 14 h à 18 h le lundi, mercredi et vendredi

de 10 h à 18 h le mardi et le jeudi

Pique nique fourni par les parents

Inscription à la semaine et en mairie

à partir du 15 mai 2013 jusqu'au 05 juin 2013 (dernier délai)

QF<400	400<QF>600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
18 € / enfant / semaine	19 € / enfant / semaine	20 € / enfant / semaine	21 € / enfant / semaine	22 € / enfant / semaine

Au programme : **Du camping pour tous : sans frais supplémentaires**

Animations sportives : Handball, golf, canoé kayak, aviron, roller, tennis, volley...

Pour les activités nautiques : **attestation de natation obligatoire**

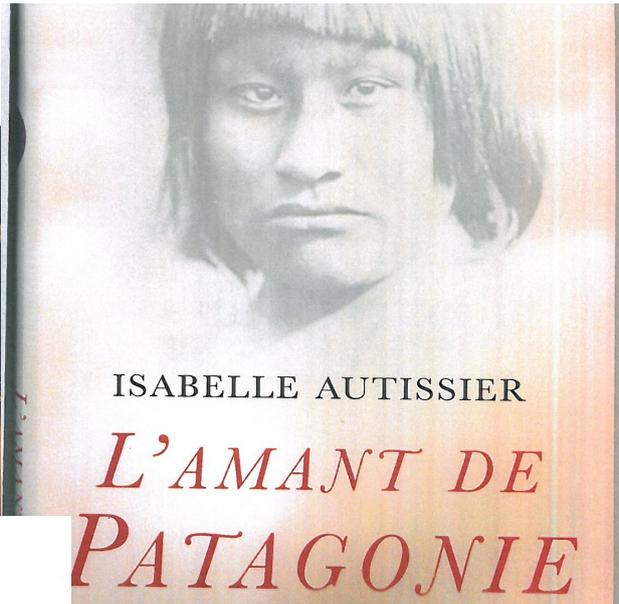
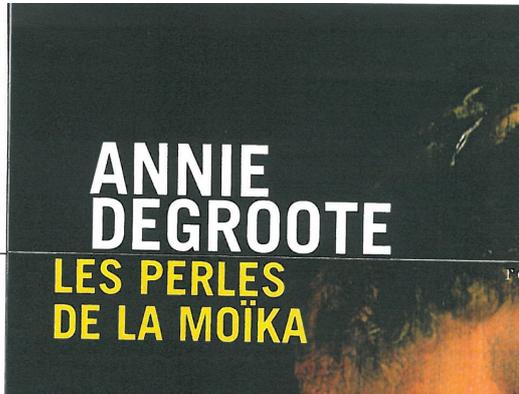
Grandes sorties : Randorail, visite de la ferme du château de Doulieu, Bellewaerde pour les plus grands et Plopsaland pour les plus petits, et bien d'autres encore...





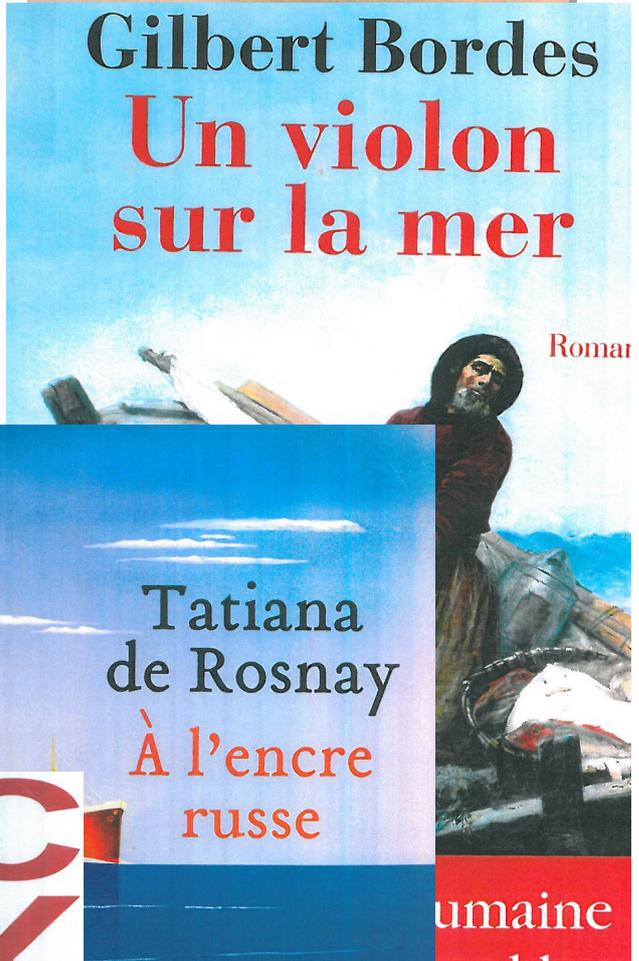
Du côté de la bibliothèque

A la bibliothèque

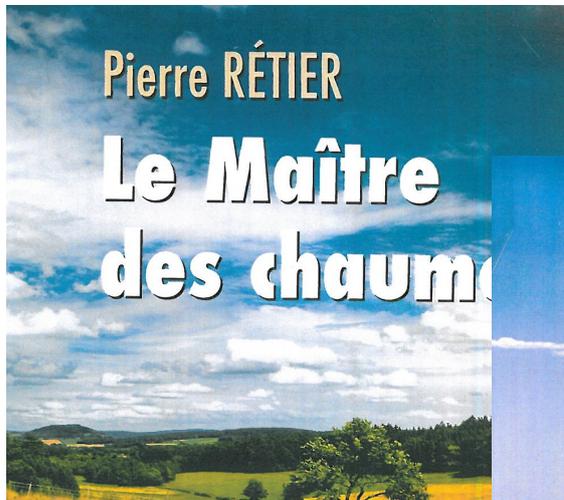


Elise
Fischer

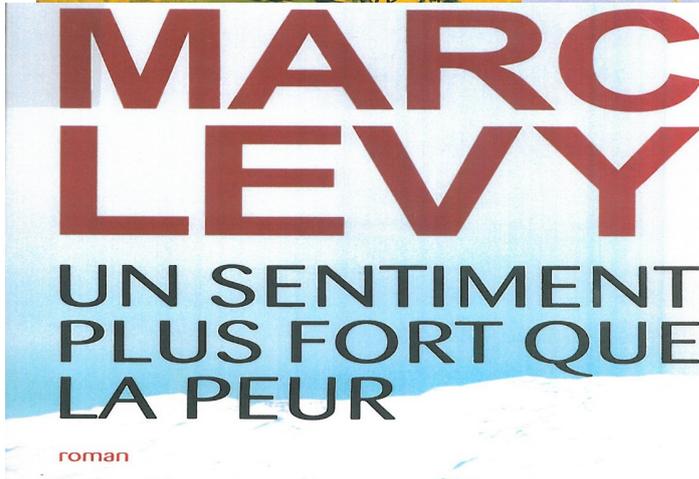
Au péril
de la vérité



Gilbert Bordes
**Un violon
sur la mer**



Pierre RÉTIER
**Le Maître
des chaumières**



**MARC
LEVY**
**UN SENTIMENT
PLUS FORT QUE
LA PEUR**

roman

Trois jours au soleil.



Chers amis lecteurs,

C'est avec un grand plaisir que nous vous attendons à la bibliothèque
le mercredi de 14 h à 16 h
le jeudi de 18 h à 19 h
le samedi de 10 h à 11 h 30

Nous avons récemment échangé 442 livres lors de la venue du bibliobus et effectué de nouveaux achats : Marc Levy, Guillaume Musso, Annie Degroote, des romans du terroir ... à venir découvrir.

N'hésitez pas à consulter sur le site de Zegerscappel rubrique bibliothèque, les nouvelles acquisitions, les événements

L'animation sur les loups du 25 avril a enchanté un groupe d'enfants de 3 à 10 ans :
Chansons, comptines, atelier créatif.





Ça s'est passé à zegerscappel ...



Carnaval ZOE
Le 26 janvier



Assemblée Générale du Comité des fêtes
Le 25 janvier



Théâtre
Ass. Hum Franco-Ukrainienne
Le 03 février



Noce de Diamant
Michel et Berthe VERDONCK
Le 16 février



ALSH
Du 20 au 27 février



Loto ZOE
Le 3 mars



Fête de la Gym
Du 24 mars



Tournoi de Foot
Le 30 et 31 mars



Parcours du cœur à l'école
Le 5 avril



Parcours du cœur
Le 7 avril



Théâtre
TOC TOC
Le 21 avril



ALSH
Du 17 au 24 avril



Au Club des Aînés

Du côté des associations

Le 31 janvier, c'était notre Assemblée Générale, après la lecture du compte rendu financier, et le vote pour l'élection des membres du Conseil d'Administration, Brigitte Drieux et Sabine Vanpeperstraete sont entrées dans le bureau ; les postes sont ceux-ci :

Secrétaire : Myriam Platiau , Secrétaire adjointe : Sabine Vanpeperstraete

Trésorière : Marcelle Boret , Trésorière adjointe : Anne-Marie Poublanc

Et comme personne ne souhaitait le poste de Président, Myriam Platiau l'a pris en intérim, en tant que vice président, en espérant que très vite quelqu'un se sente prêt pour ce poste. On peut toujours faire une Assemblée Générale extraordinaire. Le Club des Aînés a besoin de nouveaux membres : une nouvelle équipe pour compléter le Conseil d'administration et apporter des idées novatrices, afin de rajeunir le Club.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter par téléphone :

Myriam Platiau 03 28 68 92 19 Brigitte Drieux 03 28 22 28 37

Anne-Marie Poublanc : 03 28 68 93 05 Marcelle Boret : 03 28 68 92 61

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues participer au thé dansant du 26 mars.

Le 5 avril, c'était l'Assemblée Générale de Fédéram à Arleux, deux personnes du Club nous ont représenté ; tous nos Clubs portent désormais le nom de GENERATION MOUVEMENT aînés ruraux.

Le 3 mai a eu lieu le repas des Aînés ruraux du secteur de Dunkerque à l'Hofland de Wormhout, nous y étions comme d'habitude très nombreux.

Nos prochaines réunions: le dernier jeudi du mois de 14 h à 18 h

Soit: 30 mai - 27 juin - 25 juillet - 29 août

Repas de ducasse au Club animé par Olivier

Le mercredi 4 septembre aura lieu comme d'habitude notre repas de ducasse, avec une nouvelle cuisinière Nathalie et son personnel.

Les inscriptions se feront à la réunion du 25 juillet avec une participation de 16 € , ou bien auprès d'un membre du bureau avant le 15 août .Pour les personnes qui ne sont pas membres du club, elles sont cordialement invitées au prix de 35 € . Les chèques sont à déposer chez Jean-Marie Dewaele au 28 rue Morseley avant le 15 août.

Les portes de la salle polyvalente s'ouvriront à partir de 12 h.

La secrétaire Myriam Platiau

Ass. Hum Franco-Ukrainienne

Les membres de l'association remercient toutes les personnes qui ont assisté ou se sont qui se sont excusées lors de la représentation théâtrale « Maman pète les plombs » du 3 février, qui a connu un vif succès.

Notre traditionnelle brocante couverte à Bollezeele a également été une réussite pour les vendeurs et chineurs, ainsi que pour l'association.

L'association vit quelques moments difficiles. En effet quelques problèmes personnels pour quelques membres, et aussi avec l'Ukraine, ne nous permettront pas l'accueil d'enfants ukrainiens victimes de Tchernobyl, cet été. Nous avons décidé de faire une pause pour 2013.

Une réunion au Conseil régional, qui reste notre principal financeur, nous fait craindre le pire pour les années à venir. En effet les aides seront revues à la baisse.

La vie en Ukraine a changé, malheureusement il reste des familles démunies face aux retombés de Tchernobyl. Nous sommes en contact avec d'autres associations, comme l'ADAJ de Beaucamp-Ligny, qui assure le transport de matériel médical, par l'intermédiaire de Mr Joseph Baillie d'Herzeele.

Nous nous emploierons à dépenser au mieux vos dons ou participations financières.

Les membres de l'association

ZOE

Depuis le début de l'année 2013, notre association a déjà beaucoup œuvré, avec l'aide précieuse de ses bénévoles.

En effet, notre repas de carnaval, qui s'est déroulé le samedi 26 janvier 2013, a réuni pas moins de 155 adultes et 75 enfants, dans la bonne humeur et la convivialité. Autour d'un bon repas et d'une ambiance carnaval, la soirée fut une réelle réussite.

Nous remercions ici la mairie pour la mise à disposition de la salle, Mr Ghekière pour l'animation de la soirée, nos fournisseurs (la Boucherie Talleu, Bécue Boissons et la Boulangerie Petit) et bien sûr l'ensemble de nos bénévoles pour leur investissement lors de cette soirée.

Nous avons ensuite organisé notre premier loto le dimanche 3 mars 2013.

Là encore beaucoup d'investissement au préalable pour démarcher les commerçants qui nous ont donné de nombreux lots et bons d'achat. Un loto qui fut une réussite car la salle était remplie malgré des conditions peu favorables (fête des grand-mères et bande de Wormhout). Là encore la bonne humeur était au rendez-vous.

Nous remercions tous les zegerscappellois venus nombreux et qui répondent toujours présents à nos manifestations, l'ensemble des bénévoles qui ont aidé à la réussite de cette journée, les parents qui ont réalisé des pâtisseries et bien sûr nous remercions celui sans qui ce loto n'aurait pu se faire : Bob, notre animateur. Nous le remercions pour ses précieux conseils, sa disponibilité et sa gentillesse.

Ces deux premières opérations de l'année nous ont permis de dégager un bénéfice suffisant pour investir dans l'achat de matériel pour l'école : un ensemble ordinateur portable et vidéoprojecteur pour un peu plus de 800€. Nous avons également pu investir 1000 € dans l'organisation du voyage des CM2, comme l'an dernier.

A l'heure où s'écrivent ces lignes, nos bénévoles reçoivent vos commandes de viennoiseries pour notre opération « petit déjeuner à domicile » qui se déroulera le dimanche 5 mai. Merci pour le bon accueil que vous leur réservez et pour votre soutien à l'association.

Pour l'association, sa présidente
Axelle NIETO

Jujitsu

LE JU-JITSU TRADITIONNEL EST
UNE ÉCOLE DE
vie ET DE **santé**

Inscriptions tout au long de l'année



Démonstration lors de la brocante le 16 juin 2013 sur la place du village



*Venez- vous initier gratuitement
(deux séances) le mardi ou le jeudi
salle des loisirs rue du maréchal
Leclerc
Contact: Mr Blondes christophe
0328689509 ou Mr Lieven
0664440038*



Gym et Détente

Le dimanche 24 mars a eu lieu la traditionnelle fête de la gym salle polyvalente. Devant un public très nombreux, les enfants et ados ont été heureux d'évoluer et de montrer leurs progrès réalisés au cours de l'année grâce à des entraînements réguliers. Les applaudissements de leurs parents, grands-parents et amis ont encouragé à sauter, rouler, danser avec encore plus d'entrain. Lors de son allocution, Mme Vandebussche présidente a souligné que tout cela n'est possible que grâce au bénévolat des membres du bureau soudé et consciencieux. Le dictionnaire définit le bénévole : c'est une personne qui fait quelque chose sans y être obligé et gratuitement, qui donne de son temps et de son énergie pour autrui. Malheureusement cela n'est pas toujours reconnu et apprécié à sa juste valeur. Il est à noter que les activités du club sont en croissance permanente. En 6 ans, le nombre d'adhérents et d'activités a triplé, pour atteindre 450 adhérents et 18 heures d'activités hebdomadaires. Le maximum est atteint, étant donné les structures et les contraintes que cela impose aux bénévoles. La saison prochaine sera identique. Une activité pose problème : la détente pour tous dont le nombre d'adhérents régulier est insuffisant, une décision s'impose. Merci à la municipalité de Zegerscappel et aussi à celle d'Esquelbecq pour leur aide, soutien et subvention annuelle. Les activités s'arrêtent le 21 juin et l'assemblée générale aura lieu le 24 juin à 19 h salle polyvalente.

Pour le bureau, la Présidente
M.C. Vandebussche

Le planning des activités pour la rentrée de septembre sera à consulter dans le prochain Zegers Infos.



Section Tennis

OUVERT TOUTE L'ANNEE

Cotisation de 13 € pour l'année



Adressez-vous chez :

Edith DEVULDER
22 Grand Place
59470 ZEGERSCAPPEL

Tél : 03.28.68.92.85



Lors du Zegers Infos du mois d'août 2012 j'avais essayé de vous faire une rétrospective de nos ducasses d'hier et d'aujourd'hui. Grande fut ma joie de voir que ce petit article ait plu à nombre d'entre vous par les échos et témoignages que l'on m'a apporté. Comme je vous le laissais savoir dans le numéro de janvier 2013, ces marques d'intérêts du passé et de la vie actuelle du village m'encouragent à tenter une nouvelle rubrique que j'appellerais :

« HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE DE ZEGERSCAPPEL »



Pour cette première, je profiterais de l'occasion de la mise à l'honneur le 15 septembre 2012 de l'un de nos anciens édiles : Monsieur Gérard Bécue, pour vous évoquer ceux qui assurèrent au fil du temps la fonction de maire de notre cité.

UN PEU D'HISTOIRE : DE L'ORIGINE DE NOS COMMUNES ET DU MAIRE A NOS JOURS.

La définition de la commune en tant que telle remonte au XI^{ème} siècle, et voit apparaître la fonction de maire au XII^{ème}. A cette époque la commune est reconnue politiquement et juridiquement. On se dote alors de représentants qui selon la période et les lieux se voient attribuer le nom de «pairs», «échevins» ou «conseillers». Le mot « maire » trouve son origine dans un ouvrage de droit d'un abbé de St-Germain-des-Prés au IX^{ème} siècle qui emploie le mot « maïor » lorsqu'il parle du représentant du domaine qui administre le village pour le compte du seigneur.

1692 : L'édit royal supprime les fonctions de magistrats élus, à la suite sont créés les offices de maires et assesseurs.

1789 – 1799 : Révolution Française, Première République, Directoire : les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune, les éligibles quant à eux paient un impôt au moins égal à 10 journées de travail.

1799 - 1848 : La constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire qui maintenant est nommé par les préfets pour les communes de moins de 5 000 hab, et par le Premier

Consul pour les autres, en 1800 revient l'appellation de maire qui remplace celle d'agent municipal.

Du 22 janvier 1801 à 1867 le maire exerce le pouvoir absolu, les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Après 1831 les maires sont nommés par le Roi pour les communes de plus de 3000hab, par le préfet pour les plus petites.

1851 : les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 hab, les autres continuent d'être nommés par les préfets.

1871 : les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 3 000 hab et pour 5 ans à partir de 1855.

à aujourd'hui : Dans un premier temps le système napoléonien est conservé avec des modifications.

Le 5 avril 1884 une loi sur l'organisation municipale (encore en vigueur aujourd'hui) est promulguée et régit l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal qu'elle que soit l'importance de la commune. Elle fixe le mandat à 4 ans, DURÉE PORTÉE À 6 ANS LE 10 AVRIL 1929.

A Paris, le maire est élu à partir de 1977.

La révolution Française est un moment crucial de l'histoire de France : elle marque la fin de l'Ancien Régime, le remplacement de la monarchie absolue par une monarchie constitutionnelle, puis la première république. C'est la fin de la royauté et des privilèges ; la déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame l'égalité de tous face à la loi.

ZEGERSCAPPEL : LA LISTE DE NOS MAIRES DEPUIS LA REVOLUTION ET QUELQUES DATES MARQUANTES DURANT LEUR MANDAT.

Périodes	Maires	Actualités
05/02/1790 – 18/09/1792	VANHAECKE Joseph, Cornil	Par décret du 20 septembre 1792 est créé l'état civil. Désormais, les actes de naissances, mariages et décès seront dressés par les municipalités. Les registres paroissiaux continuent d'être rédigés, mais ils ne concernent que les Catholiques : ce sont des registres de catholicité.
18/09/1792 – 09/05/1800	DE DECKER Jean-François	
09/05/1800 – 03/07/1803	VAN DEN KERKOVE Philippe	
03/07/1803 – 24/02/1813	VANHACKE Jacques	
24/02/1813 – 27/10/1844 jour de son décès	VANHAECKE Guillaume, Folquin	
20/01/1845 – 04/09/1852 jour de son décès	BLANCKAERT Édouard	
22/10/1852 – 24/08/1864	VANDENBILCKE Vincent	
24/08/1864 – 17/05/1896	FRANCHOIS Hilaire	Du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871 guerre Franco – Allemande. En 1877 : institution du livret de famille par la circulaire de Jules Simon, président du conseil et ministre de l'intérieur.
17/05/1896 – 1935	FRANCHOIS Julien	1 ^{er} Août 1914 : mobilisation générale 3 Août 1914 : l'Allemagne déclare la guerre à la France 11 Novembre 1918 : l'Armistice est signé à Compiègne dans la clairière de Rethondes
1935 – 1940	AMMEUX Denis	3 septembre 1939 déclaration de guerre
1940 – 1946	MASSEIN Joseph	7 janvier 1941 : installation d'une délégation spéciale dont le président est Mr MASSEIN Joseph 6 juin 1944 : débarquement en Normandie 8 mai 1945 : fin du conflit marquée par la capitulation sans condition de l'Allemagne 18 décembre 1944 : Mr MASSEIN est suspendu de ses fonctions de Maire; un conseiller municipal est provisoirement désigné Maire : M MINNE Alexis
1946 – 1953	MINNE Alexis	
1953 – 1971	DEPOERS Léon	1946 – 1954 : guerre d'Indochine 1954 – 1962 : guerre d'Algérie Après 92 mois de guerre, signature des accords d'Evian le 18 mars 1962 reconnaissant l'indépendance de l'Algérie le 19 mars 1962 à 12 h : cessez le feu qui met fin aux opérations
1971 – 2008	BECUE Gérard	
Depuis 2008	RYCKEBUSCH Béatrice	

Nous pouvons toutes et tous consulter la galerie des photos de ces élus salle des mariages à la mairie.

Après cet aperçu historique, je détaillerai lors du prochain numéro les réalisations attachées à chaque période de majorat et les faits ayant marqués ceux-là. Si vous avez des données ou anecdotes sur l'histoire du village, n'hésitez pas à me contacter. A suivre.....





côté Jardin ...

Dès le mois de mai en règle générale il fait beau partout. Le jardinier arpente son domaine et contemple ses plantations qui maintenant sont sorties de leur torpeur. Ce sont quelques mois où les travaux ne sont pas pénibles, mais exigeants. Il faut redoubler d'attention sur les floraisons qui se succèdent : nettoyer, surveiller et protéger ce qui pointe de terre . Les larges bouquets et les premières récoltes , délices de l'été, vous récompenseront de vos efforts.

Mai : « A la Saint Didier (le 23) soleil orgueilleux nous annonce un été joyeux. »

La fleur de saison : la pivoine

Au potager : semis et plantations sont au rendez-vous ce mois.

Directement en place semer petits pois, navets, carottes, salades, persil .

Semer un ou deux rangs de haricots verts.

Après le 15 du mois planter vos pieds de tomates et tuteurer les.

Ne semer pas toutes les graines en même temps, échelonner les semis, la récolte durera plus longtemps.

ATTENTION les 11,12 et 13 mai les « Saints de Glace » peuvent nous contrarier avec des températures encore basses.

Au jardin d'ornement : semer soucis, capucines, cosmos, reine marguerite, zinnias,... toutes ces fleurs vont agrémenter votre extérieur, et en bouquets elles mettront de la couleur dans vos intérieurs .

Mettre en terre les bulbes de dahlias.

Profiter de la douceur de mai pour sortir vos plantes d'intérieur.

L'astuce BIO : supprimer les feuilles des tomates touchant terre, elles sont la porte d'entrée des maladies et intercaler entre les pieds des œillets d'inde précieux partenaires contre les maladies.

De même, un paillage au sol évite le contact des feuilles basses de certains légumes avec le sol.

Effectuer une bonne aération de vos sols afin d'éviter la stagnation d'eau en cas de fortes pluies.

Semer vos lignes de carottes près de vos oignons et échalotes, elles éviteront ainsi en partie les maladies.

Juin : « A la Saint Antoine (le 13) les jours croissent comme la barbe d'un moine. »

La fleur de saison : la rose

Au potager : qu'il est agréable en été de pouvoir se rafraîchir avec des légumes de saison.

Semer concombres, chicorées. Placer directement en terre melons, aubergines , courgettes.

Semer à nouveau un ou deux rangs de haricots verts.

Effectuer si nécessaire les traitements au purin d'ortie sur les pommes de terre et les tomates.

Repiquer vos poireaux d'hiver tel que le « bleu de Solaize ». Semer fin de mois vos scaroles et frisées.

Au jardin d'ornement : éliminer les fleurs fanées ,ce qui favorisera dans bien des cas une nouvelle floraison.

Commencer les premiers apports d'engrais aux fleurs tels que les géraniums, pélargoniums; Attacher régulièrement les pousses de vos clématites en prenant soins de ne pas les casser car elles sont fragiles.

Penser à laisser à température votre eau d'arrosage pour les jeunes semis et les plantes d'intérieur.

L'astuce BIO : un binage vaut deux arrosages !(sans oublier d'arroser avec modération pour obtenir une bonne et généreuse récolte) et conserver l'humidité par un bon paillage.

D'une manière générale la cueillette des légumes, fruits et fleurs doit s'effectuer le matin après la rosée et hors des heures trop chaudes pour ne pas dessécher et abîmer la récolte.

Juillet : « Pour avoir beau navet, juillet doit le trouver fait. »

La fleur de saison : le tournesol

Juillet met en éveil nos sens : sachons nous nourrir de ce qui nous entoure.

Au potager : entretenir vos pieds de tomates en supprimant les gourmands et en tuteurant régulièrement.

Disposer en pleine terre laitues et choux-fleurs.

Effectuer les derniers semis de haricots verts

Etayer les branches très chargées de vos fruitiers.

Veiller à leur apporter suffisamment d'eau pour éviter qu'ils ne souffrent de la chaleur.

Au jardin d'ornement : repiquer les bisannuelles à fleurs. Semer les pensées et le myosotis et les roses trémières .

Profiter de vos fleurs à couper pour confectionner de jolis bouquets, et supprimer les fleurs fanées.

Dorloter vos plantes d'intérieur en leur apportant un fertilisant, et ne les exposer pas directement au soleil.

L'astuce BIO : disposer çà et là des coquilles vides d'œufs pour que les papillons et autres insectes y pondent et non pas sur vos légumes.

Pour les limaces noires (les plus voraces) disposer des récipients contenant de la semoule de couscous dans de l'eau (elles adorent) et ainsi elles se noient.

Août : « Saint Dominique (le 8) a souvent chaud dans sa tunique. »

La fleur de saison : l'hortensia

Le mois d'août a le teint de la bonne humeur. Il nous offre les beaux présents du jardin.

Au potager : semer salades et choux d'hiver. N'hésiter pas à dégarnir en partie vos pieds de tomates pour favoriser la maturation des fruits, sans oublier de leur apporter s'il faut suffisamment d'eau.

Au jardin d'ornement : mettre en place les bulbes d'iris et de lis. Bouturer toutes les plantes à volonté .

Continuer à entretenir les plantes d'ornement.

Semer en place les giroflées.

L'astuce BIO : stimuler vos légumes avec un léger arrosage au purin d'ortie.

Le jus de citron est un bon répulsif contre les fourmis.

QUELQUES IDEES POUR JARDINER BIO.



RAPPEL : Connaître et s'adapter au terrain. Préparer et composter le sol. Faire tourner les cultures. Jardiner avec la lune.

Il nous faut protéger nos meilleurs alliés du jardin telles les coccinelles qui sont dévoreuses de pucerons. Ainsi évitons au printemps de pulvériser des insecticides qui détruiraient les premières colonies ; en été la coccinelle a besoin d'eau et en hiver un refuge contre le froid et l'humidité (tas de feuilles mortes ou de bois morts).

Les oiseaux sont eux aussi des auxiliaires très précieux : nichoirs, mangeoires et petits abreuvoirs sont les bienvenus au jardin surtout en hiver.

Ces quelques indications n'enlèvent rien à notre bon sens inné pour conserver un monde digne de nous permettre de vivre sainement , et de transmettre au générations futures ce que nous souhaitons pour nous aujourd'hui.

Bon jardinage et bonnes récoltes à tous.

Jean-Luc Vanpéperstraete



La Flandre verdoyante et fleurie



Comme chaque année, l'association LA FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE a tenu son assemblée générale. Le jeudi 21 février, Alain Taccoen maire de Bissezeele a reçu dans sa salle polyvalente les représentants des 21 communes adhérentes à l'association.

Le Président, Claude Letailleur après avoir salué l'ensemble des participants dont André Figoureux conseiller général du canton de Bergues, s'est félicité du retour au sein de l'association des communes de Bissezeele, Quaëdypre et Socx.

Si 2012 fut une année difficile pour le fleurissement étant donné des conditions climatiques peu favorables, l'association a montré malgré tout son efficacité et son savoir-faire, tant chez les particuliers que dans nos communes. Pour preuve les nombreuses mises à l'honneur attribuées par l'association départementale qui viennent récompenser les réalisations et créations florales que nous avons pu contempler lors de nos promenades en campagne.

Le trésorier Jean-Luc Cleenewerck développa ensuite le bilan financier de l'association, laissant apparaître une gestion saine.

Le Président continua par la présentation des principaux projets de cette année :

- le samedi 1^{er} juin voyage en baie de Somme avec au programme les jardins de Valloire et le petit train touristique.
- en septembre ou octobre la fête de l'association dont le lieu et la date précise seront communiqués par voie de presse et affiches.

L'assemblée se termina par la remise aux lauréats désignés dans chaque commune d'une potée de fleurs et d'un très beau livre, tandis que les représentants de chaque village reçurent un lot de fleurs vivaces pour enrichir nos parterres communaux.

En ce début de saison, le président et l'ensemble des membres du bureau vous souhaitent une année généreuse et très fleurie.

Jean-Luc Vanpéperstraete



Le fleurissement de notre commune sert à sa promotion et à notre bien-être à tous. Par vos actions individuelles vous rendez notre village plus agréable et accueillant.

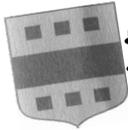
Comme chaque année la municipalité organise son concours des maisons fleuries.

Il se compose de trois catégories : façade , façade et jardin , ferme.

Pour participer compléter le coupon réponse ci-contre et déposer le en Mairie avant le 15 JUN 2013.

Soyez nombreux à vous inscrire. Afin de bien programmer le passage du jury chez chacun nous demandons aux anciens participants de bien vouloir également remplir le coupon ci-joint.

D'avance merci pour votre participation



Flamand et traditions

Flamand et traditions

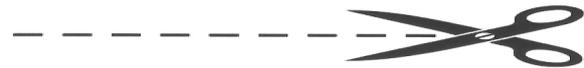
Voilà déjà que nous sommes à mi-chemin du printemps, prêts à profiter de la saison estivale. Notre Flandre intérieure (Houtland) reste très fidèle à ses traditions et coutumes.

Dès ce mois de mai débutent les neuvaines aux Saints de nos paroisses. Citons Saint Gohard à Arnèke à compter du 1^{er} mai, Notre Dame de la Visitation à Bollezeele vers le 24 juin, Sainte Mildrède à Millam début juillet, Saint Bonaventure au hameau de la Cloche à Zegerscappel aux environs du 14 juillet, Notre dame des neiges au hameau des neiges à Téteghem début août, ...chacun de ces Saints et Saintes invoqués par les fidèles pour leur vertus diverses. Toutes ces périodes étaient pour nos anciens des lieux de dévotion et de rencontre auxquels ils étaient assidus.

Autres temps forts de cette époque de l'année : les ducasses et kermesses qui rythmaient les moments de détente de la population dont les moyens de déplacement se limitaient souvent à la marche à pied, le vélo ou le cheval et la voiture. Nommons ainsi la ducasse du fort de Zegers fin juin (transformée aujourd'hui en fête de la brocante), la ducasse de Bollezeele le 1^{er} week-end de juillet, celle de Wormhout également début juillet, celle d'Esquelbecq le 3^{ème} dimanche de juillet (depuis 1975), depuis une quinzaine d'années la « patate feste » également à Esquelbecq le dernier dimanche d'août, et la fête du Haricot à Zegerscappel ...

ZEGERSCAPPEL

COUPON D'INSCRIPTION



M, Mme, Mlle -----

N° Rue

désire(nt) participer au concours des maisons fleuries 2013 dans la catégorie :

(1) Façade _____ Façade et Jardin _____ Ferme _____

(1) Cocher la catégorie choisie

à déposer en mairie avant le 15 juin 2013



Flamand et traditions

Si ces époques sont plus ou moins révolues compte tenu des moyens modernes à notre disposition , elles restent pourtant indispensables à notre région de Flandre, afin qu'elle conserve son identité à nulle autre comparable . Continuons à perpétuer cet esprit de convivialité , en démontrant que si nous savons travailler dur , nous pouvons également être des gens qui savent faire la fête et donner de leur temps pour échanger et participer au développement de nos villages.

Tout partage peut s'effectuer autour d'une petite gourmandise. Voici une recette bien connue dans notre Flandre : « LA PAPE TAERTE ».

Wyne het je noodig om de pape taerte maken (ce dont nous avons besoin pour confectionner ce flan).

Melk, Eiers, suuker , suuker vanille , butter, maïzena , krent , rhum.

LA RECETTE .

ingrédients : 1 litre de lait, 2 œufs, 125 g de sucre , 1 sachet de sucre vanillé, 25 g de beurre , 7 c à s de maïzena, 4 à 5 c à s de raisins de Corinthe, 1 verre de rhum.

Faire macérer les raisins de Corinthe dans le rhum. Faire chauffer le lait avec le sucre. Prélever un peu de lait tiède, mélanger dans un bol avec le sucre vanillé, la maïzena. On porte le lait à ébullition, dès les premiers frémissements on ajoute le contenu du bol. Hors du feu on ajoute le beurre, les raisins et le rhum. Battre les œufs en omelette et les ajouter à la préparation. Verser le tout dans un moule graissé et enfourner dans un four chaud th 6 (180°) 30 minutes pour que le dessus soit bien doré.

Goed eetlust (bon appétit)

spreuken en spreek worden proverbes et dictons

DE KAARS BRANDEN BIJ de twee enden Brûler la chandelle par les deux bouts.

DUIVEL ZAK IS NOOIT VOL Le sac du diable n'est jamais plein.

WIE HOOG KIJK ZIEN VER, WIE KLAPT veel liegt veel

Qui regarde haut voit loin, qui parle beaucoup ment beaucoup.

HAMER SLAAN MET VOORZICHIGHEID , A AMBEELD VERDRAGT met
geduld

Le marteau frappe avec prudence, l'enclume supporte avec patience.

Signification des noms Flamands

ADOUX	: qui gouverne en combattant.
BAYARD	: boueux.
BLAEVOET	: aux pieds bleus (s'adressait parfois aux ouvriers du textile foulons).
BUTERDROGHE	: sans beurre.
CLAERBOUT	: chaste cuisse.
DEKNUYT	: le corbeau.
DEMEULEMEESTER	: le maître du moulin..
FOSSAERT	: rusé comme un renard.
GOETHALS	: au cou fort.
LIEVIN	: ami cher (de liebe, aimé , et win ami)
NERYNCK	: terre basse
VERDONCK	: de la pente la plus élevée du marais.
Toet een naerste keer . Bedankt. (A la prochaine. Merci.)	



Bon à savoir ...



INFOS PRATIQUES

Madame Le Maire de la commune de Zegerscappel ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L . 2212-2 , L 2213-1 et L 2213-2 et R.2213-6 ;

Vu le bruit occasionné par les tontes de pelouses chez les particuliers de la commune Zegerscappel,

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le calme dans la commune et d'éviter tous conflits de voisinage.

ARRETE

Article 1 : Les tontes des pelouses sont autorisées du lundi au samedi de 9h à 19h et interdites le dimanche .

Article 2 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur. Arrêté transmis à :

Messieurs les commandants de la brigade de Gendarmerie de Bollezeele et de Wormhout qui seront chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera porté à connaissance de la population par affichage.

Monsieur le Sous-Préfet.

SIROM Flandre Nord

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées.

Les prochains passages du véhicule de collecte pour les habitants de votre Commune auront lieu, le jour du marché de WORMHOUT, en **Déchèterie de WORMHOUT** sise Voie romaine Steen Straete, de 9 H 00 à 12 H 00, aux dates suivantes :

Mercredi 6 février

Mercredi 15 mai

Mercredi 7 août

Mercredi 6 novembre

Déchets toxiques



PASSAGE DES ENCOMBRANTS LE MERCREDI 19 JUN 2013



Benne à végétaux

Destinée à recevoir uniquement les déchets verts, branchages, feuilles, tontes des gazons.

En conséquence, les ordures ménagères, les gravats, les encombrants, les sacs contenant les tontes des gazons ... y sont interdits.



Coupures de Courant

Durant ces derniers mois, notre commune a subi plusieurs coupures de courant plus ou moins importantes selon les secteurs.

Devant ce constat, le 1er février 2013, nous avons interpellé la Direction Territoriale Nord d'ERDF, gestionnaire du réseau d'Electricité Public de notre commune, sur la fréquence et la durée de ces incidents.

Par réponse à notre courrier, et conscient des difficultés que peuvent engendrer ces coupures dans la vie quotidienne des habitants, une réunion s'est tenue le 27 Mars 2013 au cours de laquelle ERDF nous a justifié l'origine de celles-ci et nous a présenté une solution d'alimentation de secours du secteur Nord de la commune (secteur le plus impacté).

Cette solution n'empêchera pas les incidents mais permettra de pouvoir réalimenter plus rapidement certains clients de ce secteur via un secteur voisin.

En marge de cette réunion, ERDF nous a également précisé que lors d'incidents sur le réseau moyenne tension, certains secteurs pouvaient être réalimentés plus rapidement que d'autres. L'Agence de Conduite Régionale, en charge de la supervision et du pilotage du réseau, est en effet en capacité de réalimenter à distance et de manière automatisée, une partie importante des clients. En revanche, l'intervention des agents ERDF peut s'avérer nécessaire sur d'autres zones afin d'organiser les réparations et de procéder à la réalimentation totale des clients, après mise en sécurité du réseau.

L'interlocuteur ERDF

Concours photo du 15 juin au 16 septembre



Les Pays de Flandre lancent un concours photo estival sur le thème « Village Patrimoine ». Les photographes en herbe sont invités à représenter en quelques clics les éléments insolites, remarquables ou secrets des villages labellisés « Village Patrimoine ». Les photos surprenantes, originales et réelles seront distinguées.

Règlement et bulletin d'inscription téléchargeable sur le site des Pays de Flandre.

<http://www.paysdeflandre.fr/>

Plus de renseignements sur le site internet des Pays de Flandre ou dans les Offices de Tourisme et Mairies des communes labellisées.

BIENVENUE A VOUS QUI SOUHAITEZ DECOUVRIR L'EGLISE SAINT OMER DE ZEGERSCAPPEL



Ouverture une fois par mois de Pâques à la Toussaint
(1er samedi du mois de 15 h à 17 h)

1 Juin

29 juin

3 aout

7 septembre

5 octobre

Le 1^{er} novembre (Toussaint) de 10 h 30 à 12 h 30

Paroisse St Winoc et St Folquin de l'Houtland - Messes à Zegerscappel à 9 h 30

Dimanche 19 mai Dimanche 30 juin

Dimanche 9 juin Dimanche 14 juillet

Samedi 6 juillet 20 h veillées en chansons



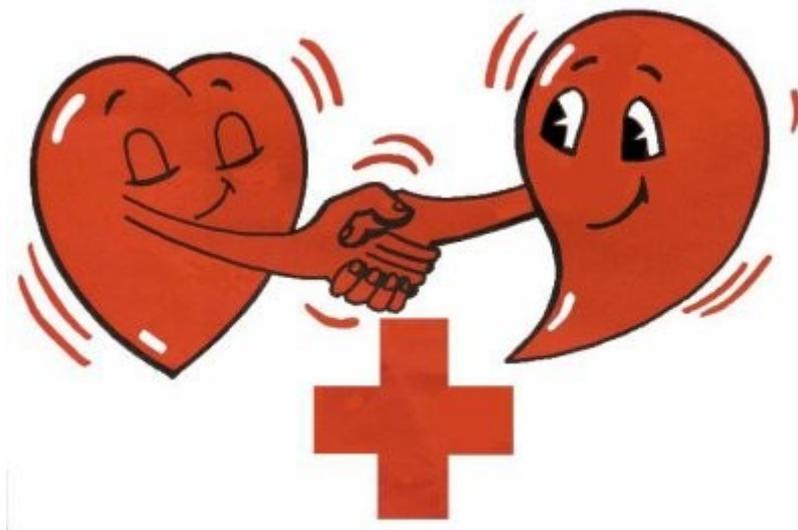
La neuvaine à Saint Bonaventure à la chapelle de la Cloche

du Samedi 6 Juillet

au

Dimanche 14 Juillet

Don de sang : un geste qui peut sauver des vies



On vous attend le

Mardi 13 Août

De 15 h 30 à 18 h 30

Salle Polyvalente



Depuis quelques semaines, l'équipe web a travaillé pour mettre le site web de Zegerscappel à jour.

Nous souhaitons faire de ce site un outil de communication et d'information rapide pour tous les Zegerscappelais.

Nous vous invitons à vous connecter sur www.zegerscappel.fr pour apprécier le contenu et les informations accessibles.

Vous trouverez en page d'accueil l'actualité du village, les prochaines manifestations et activités proposées :

- la brocante, la fête de l'école et la fête du haricot

Dans les paragraphes :

- Vie municipale, vous trouverez le « ZEGERS'INFO », les procès-verbaux des conseils, les derniers travaux, l'état civil..
- Côté pratique, les dernières informations sur la bibliothèque, les derniers livres acquis, les animations...
- Les associations : les photos de la fête de la Gym....
- Les manifestations : ça s'est passé à Zegerscappel (les photos des dernières animations), lu dans la presse ...

Merci aux responsables d'associations et aux organisateurs d'événements de nous faire parvenir vos documents, affiches et photos pour les mettre sur le site, afin de les promouvoir et d'en faire profiter tous les habitants.

Nous ferons le maximum pour les diffuser sur le web sous 24h.

Merci aussi de nous faire parvenir par mail toutes vos remarques et souhaits sur le contenu à l'adresse : mairie.zegerscappel@wanadoo.fr

www.ZEGERSCAPPEL.fr



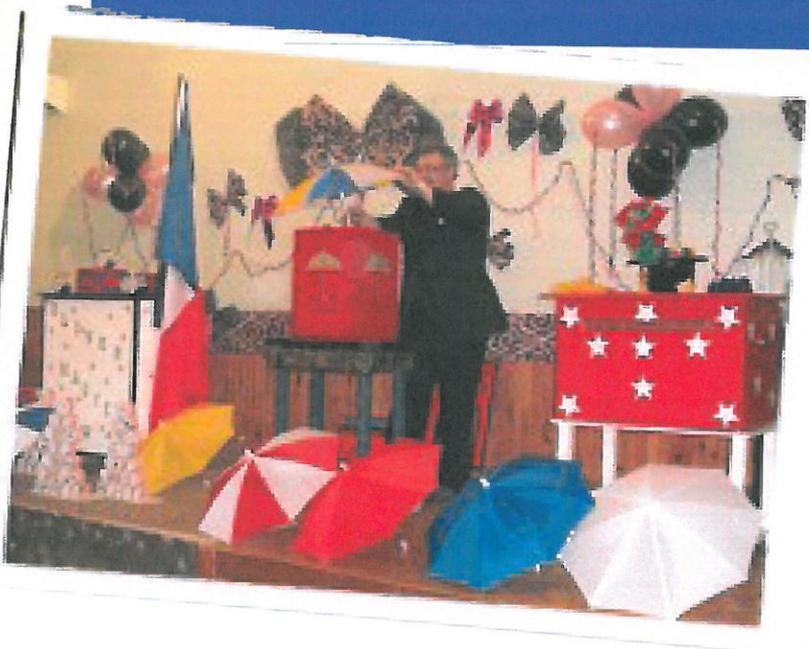
ZEGERSCAPPEL



16 JUIN 2013

BROCANTE

ANIMATIONS DE RUE :
Démonstration de Jujitsu
Prestation par Flash Girls
Clown et magie de rue



**EMPLACEMENTS
GRATUITS**

**RESERVATIONS
EN MAIRIE
A PARTIR DU
3 JUIN**

**INSCRIPTION POSSIBLE
LE JOUR DE LA
BROCANTE AVANT 8h**

IPNS